

Prise de position du point de vue de la finance et de l'économie en soutien à l'initiative parlementaire de la Conseillère nationale Adèle Thorens sur la modification de la loi sur la Banque nationale (modification de l'article 5)

Intégration des risques climatiques dans la gestion des risques de la BNS

L'adoption de l'[initiative parlementaire de la conseillère nationale Adèle Thorens](#) visant à modifier la loi sur la Banque nationale améliorerait la gestion des risques de la BNS et l'amènerait à adopter une vision à plus long terme. L'intégration des risques climatiques lui permettrait de réaliser des bénéfices plus élevés et de faire face aux risques systémiques liés au climat pour la place financière.

La mise en œuvre de l'initiative parlementaire préciserait le mandat de la BNS. Au travers du devoir de soutien à la politique économique générale de la Confédération, le développement durable, la conservation des ressources naturelles et donc les risques climatiques devraient être clairement considérés.

Une [étude réalisée par Artisans de la Transition](#) montre que la BNS investit environ 10% de son portefeuille d'actions américaines dans des sociétés cotées de l'industrie des énergies fossiles. Si les émissions de CO₂ de ces entreprises sont réparties proportionnellement à ces valeurs, la BNS est responsable d'autant de gaz à effet de serre que les émissions annuelles totales de la Suisse. Cela est problématique. Non seulement parce que les investissements de la BNS permettront l'exploration, le développement et la valorisation de nouveaux gisements de charbon, de pétrole et de gaz naturel à l'avenir. C'est aussi parce que le mandat légal de la BNS l'oblige déjà implicitement à intégrer le changement climatique de manière holistique dans ses décisions. L'article 5, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale indique que la BNS est soumise à la primauté de la politique monétaire (par exemple, en menant une politique macroprudentielle pour contrer les risques climatiques d'importance systémique qui menacent la stabilité de la place financière) et qu'elle doit appliquer les principes de gestion professionnelle des réserves monétaires (liquidité, sécurité et rendement).

Etant donné que le changement climatique a des effets indirects et directs sur les cours des titres et la rentabilité des entreprises, la BNS devrait déjà évaluer les risques climatiques dans ses analyses de risques et réallouer ses investissements en conséquence. Compte tenu de l'impact potentiel des dommages climatiques sur la place financière et des effets

négatifs de la transition vers une économie faible en carbone, elle devrait commencer à concevoir des analyses de scénarios climatiques et des tests de stress climatique. La [Banque centrale européenne et 17 autres banques centrales](#) mondiales (telles que la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, Singapour, la Chine) [prévoient déjà d'intégrer les risques climatiques](#). Cependant, la BNS n'a pas encore de mandat explicite. L'initiative parlementaire de la Conseillère nationale Adèle Thorens vise à clarifier le mandat légal existant. Nous appuyons ce projet de loi.

Experts signataires de la finance et de l'économie :

- Prof. Andrea Baranzini, Économie d'entreprise, Management durable, Auteur de l'étude "[The impact of possible climate catastrophes on global warming policy](#)" Haute École de Gestion HEG Genève
- Prof. Stefano Battiston, dynamique des systèmes financiers, fondateur FINEXUS Center for Financial Networks and Sustainability, auteur de l'étude "[A Climate Stress Test for the Financial System](#)", Dept. of Banking and Finance, University of Zurich
- Prof. Marc Chesney, Head of Dept of Banking and Finance, Chef de projet de l'axe de recherche "Finance and Financial Markets", auteur de l'étude "[Mitigating Global Warming: A Real Options Approach](#)", co-auteur de l'étude "[The impact of possible climate catastrophes on global warming policy](#)", Université de Zurich
- Michael Derrer, [Lecturer for Economics](#), Lucerne University
- Prof. Michel Habib, Corporate Finance, [Research on manager's and investor's determinants between principle and opportunism](#), Dept of Banking and Finance, Université de Zurich et Swiss Finance Institute
- Prof. Steven Ongena, Banking, Dept of Banking and Finance, [Conseiller de plusieurs banques centrales](#) et membre du [Research Advisory Council des Centers for Sustainable Architecture for Finance in Europe \(SAFE\)](#), University of Zurich et Swiss Finance Institute
- Prof. Anthony Patt, Dept. of Environmental Systems Science, Climate protection and adaption to climate change, [Coordinating Lead Author of the Chapter on International Coordination for the Assessment Report of the International Panel on Climate Change \(IPCC\)](#), ETH Zurich
- Prof. Michael Rockinger, Finance, Département Hautes Études Commerciales HEC, Co-auteur de l'étude "[Systemic Risk in Europe](#)", Université de Lausanne
- Prof. Sergio Rossi, Chaire de macroéconomie et d'économie monétaire, listé parmi les [30 économistes les plus influents en Suisse](#) par la *Neue Zürcher Zeitung*, Université de Fribourg
- Prof. Irmi Seidl, Economics and Social Sciences, Co-auteur de la publication "[Postwachstumsgesellschaft](#)", University of Zurich and Swiss Federal Research Institute WSL

- Prof. Carmen Tanner, Center for Responsibility in Finance, Dept of Banking and Finance,, Co-auteur d'[études sur l'éthique, la morale et les valeurs dans les décisions d'affaires](#), Université de Zurich
- Prof. Philippe Thalmann, économie de l'environnement, du développement durable et du changement climatique, membre de l'Organe consultatif pour les changements climatiques OcCC et du comité consultatif du "[Forum for climate and global change ProClim](#)" de l'Académie des sciences naturelles, EPFL Lausanne

Une action de l'[Alliance climatique suisse](#)



22 novembre 2018